



Lettre

à nos actionnaires

www.psa-peugeot-citroen.com

Actualités du groupe

Peugeot et Citroën : vague de renouvellement des modèles

Coopérations

pages 2 à 5

Résultats annuels

Chiffres-clés

en normes françaises et IFRS

page 6

Le carnet de l'actionnaire

Les données boursières

Nos prochains rendez-vous

pages 7 et 8

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Cher(e) Actionnaire,

 Ce numéro de la «Lettre à nos actionnaires» inaugure une nouvelle formule plus riche en informations, mieux illustrée et plus agréable à la lecture. À l'écoute de ses actionnaires, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a souhaité transformer cette lettre à l'occasion de la publication des résultats annuels 2004.

2004 a vu une nouvelle croissance des volumes de ventes du groupe et le succès des lancements de Peugeot 407 et Citroën C4, dans un environnement marqué par la stabilité du marché français et l'accroissement des offres promotionnelles sur le marché européen.

Les objectifs commerciaux et financiers que le groupe s'était fixés ont été atteints. Les ventes du groupe s'élevèrent à **3 375 300 véhicules** dans le monde (+ 2,7 %). Le groupe conserve la place de deuxième constructeur européen, et, hors Europe de l'Ouest, les ventes, en forte hausse, représentent dorénavant 28,2 % des volumes vendus. Au plan financier, le groupe a atteint, comme annoncé, une **marge opérationnelle** consolidée du même ordre qu'en 2003 à **2,182 milliards d'euros**.

Le résultat net s'est établi à **1,357 milliard d'euros**, soit **5,64 euros par action**, contre 6,14 euros en 2003. Grâce à un cash-flow après investissement

en croissance, la position financière nette est en forte hausse.

Afin d'anticiper le passage aux nouvelles normes comptables IFRS, qui deviendront la règle pour les comptes 2005, le groupe publie à l'occasion de la présentation de ses résultats **les comptes de l'exercice établis en normes IFRS**, en parallèle des comptes établis conformément au référentiel comptable français. **Une fiche** jointe à cette lettre vous permettra de mieux appréhender ce changement important.

S'agissant de 2005, et dans un contexte de marché stable ou en légère progression, PSA PEUGEOT CITROËN accélérera le rythme des lancements de modèles avec **Peugeot 1007, Peugeot 107 et Citroën C1, Peugeot 407 Coupé et Citroën C6**. Toutefois, le groupe anticipe la persistance d'un climat concurrentiel soutenu en Europe et prévoit de maintenir une politique commerciale sélective afin de préserver sa rentabilité. PSA PEUGEOT CITROËN vise ainsi une croissance modérée de ses ventes en 2005 et une marge opérationnelle consolidée entre 4 et 4,5 % du chiffre d'affaires.

Thierry Peugeot
Président du Conseil de Surveillance

Jean-Martin Folz
Président du Directoire



Peugeot 107 et Citroën C1 dévoilées à Genève Départ de la production dans l'usine de Kolín

PSA PEUGEOT CITROËN

et Toyota Motor Corporation ont présenté à Genève, en mars 2005, les Peugeot 107, Toyota Aygo et Citroën C1, issues de la collaboration entre les deux groupes. PSA PEUGEOT CITROËN et Toyota ont travaillé ensemble pour concevoir, développer et produire des véhicules compacts et attractifs, dotés des meilleures technologies, afin de répondre à une demande croissante en Europe. Leurs silhouettes reflètent bien la personnalité de chacune des marques tout en partageant de nombreux éléments en matière de structure et de composants. Elles seront commercialisées d'ici à l'été 2005.

À Kolín, en République tchèque, l'usine TPCA (Toyota Peugeot Citroën Automobiles) a fêté en parallèle la sortie des premiers exemplaires de série sur ses lignes de fabrication. La nouvelle usine TPCA a une capacité de production annuelle de 300 000 véhicules, dont 200 000 pour Peugeot et Citroën et 100 000 pour Toyota.

Financement automobile en Chine

PSA PEUGEOT CITROËN,

Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA) et la Bank of China ont signé une lettre d'intention portant sur une coopération en matière de financement automobile. Cette société de financement associera Banque PSA Finance et DPCA à la Bank of China. L'accord a pour objectif de financer les réseaux de Dongfeng Peugeot et Dongfeng Citroën ainsi que les clients des deux marques. Ces nouveaux financements automobiles, associés à l'accélération des lancements de nouveaux modèles, doivent permettre à Dongfeng Peugeot Citroën Automobile de retrouver la croissance de ses ventes. Après la Peugeot 307 Sedan, la Peugeot 206 et la Citroën C4 vont être lancées prochainement. D'autres nouveaux modèles seront commercialisés en 2006.

V6 2,7 litres HDi Dans le cadre de sa coopération avec Ford, PSA PEUGEOT CITROËN dispose aujourd'hui d'une motorisation V6 2,7 litres HDi. La première voiture à en être équipée est la Peugeot 607, dont la face avant a été redessinée pour lui donner encore plus de force et de caractère.



Citroën et Sébastien Loeb champions du monde des rallyes 2004

Dès le Tour de Corse, deux rallyes avant la fin du championnat, Sébastien Loeb et Daniel Elena ont conquis le titre de champions du monde des rallyes pilotes. Ce résultat, conforté par les performances de l'équipage Carlos Sainz – Marc Martí, a permis à Citroën de conserver la couronne constructeurs qu'il avait conquise en 2003. La marque aux chevrons a réalisé un doublé pour sa deuxième année complète en «Mondial». Le 5 décembre 2004, l'équipe Citroën Xsara WRC a descendu les Champs-Élysées. L'occasion pour le public de découvrir également les nouvelles Citroën C4.

PSA PEUGEOT CITROËN et Mitsubishi Motors signent un accord

Début 2005, PSA PEUGEOT CITROËN et Mitsubishi Motors Corporation ont signé une lettre d'intention pour un partenariat dans le domaine des véhicules 4x4. Cet accord prévoit la production annuelle au Japon de 30 000 véhicules pour les besoins de PSA PEUGEOT CITROËN, sur la base d'une nouvelle plate-forme Mitsubishi actuellement en cours de développement. Lancés en 2007, ces nouveaux 4x4 seront dotés de styles spécifiques pour Peugeot et pour Citroën. Ils seront équipés des tout derniers moteurs diesel HDi avec filtre à particules de PSA PEUGEOT CITROËN.

Projets d'augmentation de la production de moteurs diesel

Le groupe et Ford Motor Company prévoient d'augmenter la capacité de production des moteurs diesel de haute technologie 1,4 l, 1,6 l et 2 l issus de leur accord de coopération. Ces nouveaux projets vont permettre aux deux partenaires d'atteindre le premier rang mondial des constructeurs de moteurs diesel, tout en générant des économies d'échelle sans équivalent dans l'industrie. Plus de 4 millions de moteurs de haute technologie Common Rail auront été produits, dans le cadre de cette coopération à succès, entre début 2002 et fin 2004. En 2005, ce sont près de 2 millions de moteurs qui seront fabriqués pour les besoins des deux partenaires.

5 étoiles Peugeot 1007, Citroën C4 et la nouvelle Citroën C5 obtiennent 5 étoiles au test EuroNCAP. Record absolu pour 1007 et C5 avec 36 points sur 37.

4



Un nouveau Centre de Design pour augmenter et diversifier l'offre produit

Le groupe a achevé en 2004

la construction du nouveau Centre de Design situé à Vélizy, et baptisé Automotive Design Network (ADN). Inauguré en octobre 2004, l'ADN permet de rapprocher les équipes du style et de la technique, sans confondre les personnalités des marques Peugeot et Citroën. Totalement dédié à la création automobile, le bâtiment accueille 1 100 personnes : plus de 20 nationalités et tous les métiers de l'ingénierie automobile sont représentés. Avec 70 000 m², il est doté de moyens d'étude et de création perfectionnés, de tous les moyens de fabrication de prototypes (fraiseuses, ateliers de peinture et d'assemblage...) et d'un Centre de Réalité Virtuelle comprenant les outils de simulation numérique les plus avancés de l'industrie automobile.

Nouvelle coopération avec Fiat et Tofas

PSA PEUGEOT CITROËN, Fiat et Tofas (Turk Otomobil Fabrikasi AS) ont signé le 31 mars 2005 un accord de coopération pour développer et produire en commun des petits véhicules utilitaires d'entrée de gamme, conçus pour le marché européen. Ce concept novateur de petit véhicule utilitaire compact, économique, polyvalent et doté de motorisations sobres, viendra compléter les gammes existantes du groupe. La production sera assurée par Tofas dans une usine turque et la commercialisation démarrera en 2008.

> BRÈVE

La mobilité réduite au cœur des préoccupations de Peugeot

En France, plus de 10 % de la population souffre à des degrés divers d'un handicap.

La mobilité des personnes handicapées est une grande cause nationale.

Constructeur généraliste, Peugeot se doit de proposer des véhicules accessibles à tous les publics, valides ou non valides. Depuis plus de trente ans, Peugeot met à la disposition des personnes à mobilité réduite des véhicules adaptés, grâce à différents partenariats avec des carrossiers spécialistes.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des modèles Peugeot est accessible aux personnes handicapées.

Stop & Start Les ingénieurs de PSA PEUGEOT CITROËN ont été récompensés par le «prix du développement durable» à l'occasion des Prix des ingénieurs de l'année.

EN IMAGE

Présentation de la Citroën C6

Citroën C6 s'inscrit dans la tradition des grandes berlines Citroën et associe élégance, raffinement et standing aux valeurs essentielles de la marque : style épuré et fonctionnel, recherche du bien-être, technologie utile d'avant-garde.



C6

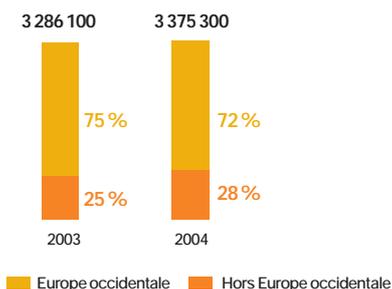


1 428 millions d'euros

Solde positif de la position financière nette des activités industrielles et commerciales du groupe, en augmentation de 865 millions d'euros.

6

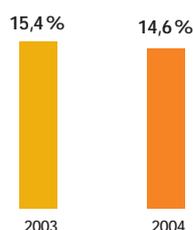
Des ventes mondiales en croissance de 2,7 % (en unités)



Avec 3 375 300 véhicules (2 027 200 Peugeot et 1 348 100 Citroën) vendus dans le monde en 2004, les ventes du groupe progressent de 2,7 % par rapport à 2003. Hors d'Europe occidentale, les ventes de voitures et d'éléments détachés portent sur 950 600 véhicules, en progression de 16,3 % par rapport à 2003.

2^e constructeur européen

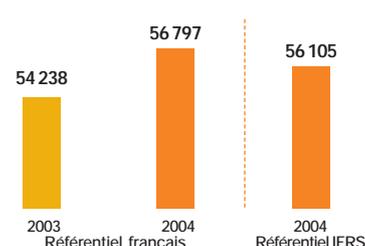
(en % du marché européen VP + VUL)



Le groupe a immatriculé 2 403 500 voitures particulières et véhicules utilitaires légers en Europe occidentale, en recul de 2,3 %. La priorité donnée à la rentabilité et l'impact encore limité du renouvellement de l'offre produit expliquent le léger recul de la part de marché du groupe en Europe.

Nouvelle progression du chiffre d'affaires

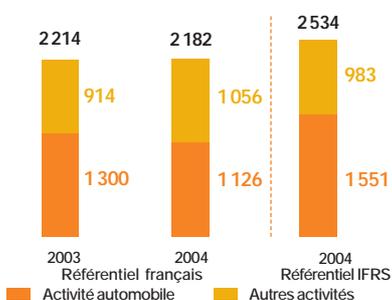
(en millions d'euros)



Le chiffre d'affaires de l'exercice 2004 s'élève à 56 797 millions d'euros, en hausse de 4,7 %. Par semestre, il s'établit à 28 942 millions d'euros pour le premier semestre, en hausse de 4,2 %, et à 27 855 millions d'euros pour le second semestre, en hausse de 5,2 %. Sur le quatrième trimestre, il connaît une accélération significative (+ 6,6 %), due à la montée en cadence de Peugeot 407 et Citroën C4.

Stabilité de la marge opérationnelle

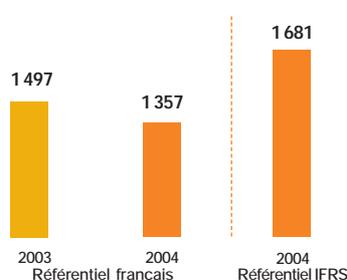
(en millions d'euros)



La marge opérationnelle du groupe s'établit à 2 182 millions d'euros, soit 3,8 % du chiffre d'affaires consolidé, en ligne avec l'objectif annoncé en février 2004 d'atteindre une marge du même ordre qu'en 2003. La marge opérationnelle semestrielle a atteint un point bas au second semestre 2003 et se redresse depuis lors.

Résultat net – part du groupe

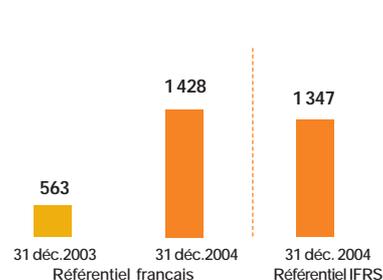
(en millions d'euros)



Le résultat net – part du groupe est un profit de 1 357 millions d'euros et représente 2,4 % du chiffre d'affaires, à comparer à 2,8 % en 2003. Le résultat net par action 2004 s'établit à 5,64 euros par action, contre 6,14 euros en 2003. En normes IFRS, il s'établit à 7,11 euros par action.

Position financière nette

en forte hausse (en millions d'euros)

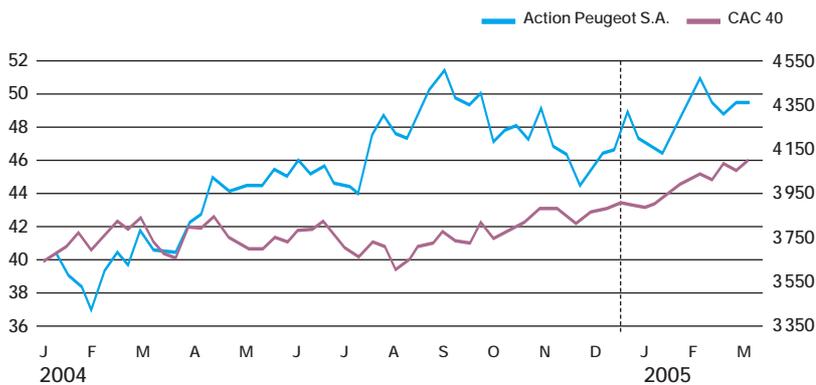


La position financière nette est l'indicateur qui reflète le mieux la situation financière du groupe à l'égard des tiers financiers. Grâce à une forte génération de cash, le groupe poursuit sa politique de rachat d'actions et sa politique de paiement de dividendes tout en améliorant sa position financière nette de 865 millions d'euros.

+ 15,6 %

L'action Peugeot S.A. affiche la meilleure performance boursière 2004 du secteur automobile mondial.

ACTION PEUGEOT S.A. / CAC 40 1^{ER} JANVIER 2004 – 15 MARS 2005



DONNÉES BOURSIÈRES

	2003	2004	15/3/2005
Au 31 décembre			
Nombre d'actions en circulation	243 109 146	243 109 146	243 109 146
Capitalisation boursière (en milliards d'euros)	9,8	11,4	12,1
Cours cotés de l'action (en euros)			
Plus haut de l'année	43,85	52,70	51,40
Plus bas de l'année	33,53	36,93	46,05
Au 31 décembre	40,40	46,70	-
Au 15 mars 2005	-	-	49,58
Dividende par action (en euros)			
Net	1,35	*	
Avoir fiscal	0,675	*	
Global	2,025	*	

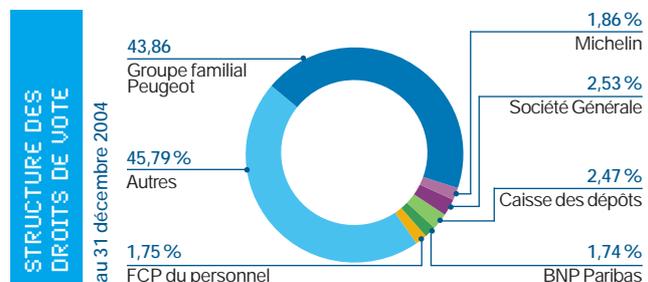
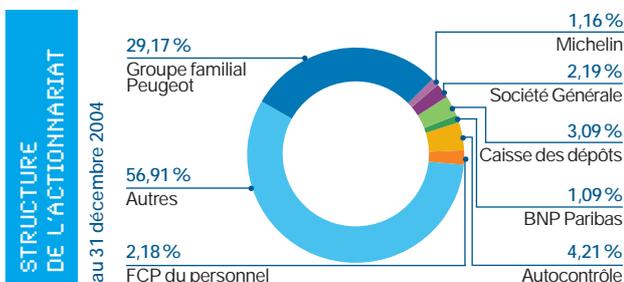
* Dividendes : le montant du dividende par action, au titre de l'exercice 2004, soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 25 mai 2005, sera publié à l'issue du Conseil de Surveillance du 12 avril 2005.

VOS QUESTIONS

À quoi servent les rachats d'actions du groupe ?

Tant que le cours de l'action ne reflète pas ses performances actuelles et attendues, le groupe considère que le rachat de ses actions constitue une opportunité attractive d'investissement pour lui-même et pour ses actionnaires. Ces rachats permettent de soutenir la valeur du titre et d'en améliorer le bénéfice par action. PSA PEUGEOT CITROËN a procédé à des achats significatifs depuis 1999, suivis d'annulations d'actions en 1999, 2001 et 2003. L'intention du groupe est de poursuivre ces achats dans les limites votées en Assemblée Générale et en fonction des opportunités offertes par le marché du titre.

En 2004, le groupe a racheté 6 295 002 actions au prix moyen de 45,58 euros, soit 287 millions d'euros. Il a par ailleurs versé 321 millions d'euros de dividendes payés en 2004.



Visite d'usine

Le 26 mai. Visite du centre de production de Poissy. Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous par téléphone au 01 40 66 37 60 ou par e-mail : communication.financiere@psa.fr (attention, le nombre de places est limité et l'âge minimal requis est de 16 ans).

RENDEZ-VOUS

28 avril

Chiffre d'affaires
du 1^{er} trimestre 2005

12 mai

Réunion d'actionnaires
à Grenoble

25 mai

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
ACTIONNAIRES au siège social
à 10 heures

1^{er} juin

Paielement du dividende 2004

21 juin

Réunion d'actionnaires à Lyon

26 juillet

Résultats du premier semestre
de l'exercice 2005

22 septembre

Réunion d'actionnaires à Rouen

13 octobre

Réunion d'actionnaires à Bordeaux

27 octobre

Chiffre d'affaires
des neuf premiers mois 2005

18 et 19 novembre

Salon Actionaria
(Paris – Palais des Congrès)



POUR NOUS CONTACTER

Communication financière

Valérie Magloire - Bertrand Beaume

75, avenue de la Grande-Armée – 75116 Paris

Numéro Azur : 0810 424 091

E-mail : communication.financiere@psa.fr

Internet

www.psa-peugeot-citroen.com/fr

Une rubrique vous est entièrement dédiée : cliquez sur «Actionnaires» dès la page d'accueil. Vous y trouverez toutes les informations qui vous sont nécessaires.

Une question ? Écrivez-nous à : communication.financiere@psa.fr

www.peugeot.com / www.citroen.com

Présentation de la gamme de produits et des réseaux de distribution de chacune des deux marques.

www.developpement-durable.psa.fr

Site dédié au développement durable présentant l'engagement et les performances du groupe.



Les nouvelles normes comptables IFRS

Les nouvelles normes comptables constituent un changement important pour les actionnaires du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, directement concernés par l'information financière.

Pour anticiper le passage aux nouvelles normes comptables IFRS, auquel le groupe se prépare depuis 2002, PSA PEUGEOT CITROËN publie à l'occasion de la présentation de ses résultats, les comptes de l'exercice établis en IFRS en parallèle des comptes établis conformément au référentiel comptable français. Avec cette fiche, le groupe souhaite vous aider à mieux analyser l'impact de ces nouvelles normes et à mieux comprendre les états financiers et notes annexes en référentiel IFRS.

Que signifie IFRS ?

IFRS est l'acronyme anglais d'*International Financial Reporting Standards*. Il s'agit de nouvelles normes comptables internationales qui modifient la présentation et le calcul des comptes des entreprises. Ces normes comptables sont élaborées sous l'égide d'un organisme, l'*International Accounting Standard Board*.

Pourquoi créer un nouveau standard ?

Ces normes visent à créer un référentiel comptable commun se substituant aux normes nationales, afin de rendre l'information financière plus comparable entre les différents pays.

Quand, à qui et où ces normes vont-elles s'appliquer ?

Les normes IFRS entreront en vigueur à partir de l'exercice 2005, pour toutes les sociétés cotées sur un marché réglementé européen. Environ 7 000 groupes dans 25 États membres de l'Union européenne sont concernés. Toutes

ces sociétés, à compter du 1^{er} janvier 2005, publieront leurs comptes consolidés selon les nouvelles normes IFRS et abandonneront leurs référentiels comptables nationaux de consolidation.

Comment PSA PEUGEOT CITROËN assure-t-il le passage aux normes IFRS ?

Après un travail interne de préparation, validé par le comité financier du Conseil de Surveillance et les Commissaires aux Comptes, PSA PEUGEOT CITROËN est en mesure de présenter les comptes de l'exercice 2004 établis en normes IFRS, en parallèle des comptes établis selon le référentiel comptable français.

L'ensemble de ces éléments, incluant d'ores et déjà les notes annexes aux états financiers IFRS, a fait l'objet de diligences d'audit de la part des Commissaires aux Comptes du groupe.

À compter de la publication du chiffre d'affaires du premier trimestre 2005, le 28 avril prochain, les résultats du groupe seront établis selon le seul référentiel IFRS. Ils comporteront à chaque fois une comparaison avec l'exercice 2004.

Quelles différences avec les normes comptables françaises actuelles ?

L'approche des comptes IFRS diffère sur deux points fondamentaux :

1. L'information financière s'attachera à refléter la juste valeur, c'est-à-dire le prix d'un bien s'il devait être vendu

aujourd'hui, et non plus le coût historique d'acquisition. L'objet de ce changement est de représenter plus fidèlement la réalité économique.

2. Les comptes réintègrent des éléments hors bilan afin de donner une image élargie de l'entreprise.

Quelles sont les principales normes IFRS ayant un impact sur les comptes de PSA PEUGEOT CITROËN ?

Cinq normes IFRS présentent un impact significatif :

Frais de développement automobile

Les frais de développement sont désormais immobilisés et amortis (norme IAS 38) alors qu'ils étaient passés en charge de l'exercice en référentiel français.

Ventes avec clause de rachat

Les ventes aux loueurs (avec clause de rachat à court terme) et le leasing (long terme) aux particuliers et aux sociétés sont désormais traités comme des locations suivies de la vente d'un véhicule d'occasion, les véhicules étant immobilisés pendant leur location (norme IAS 18). En normes françaises, le groupe appliquait déjà ce principe pour les ventes avec clause de rachat à court terme mais le leasing était comptabilisé en chiffre d'affaires véhicule neuf puis en véhicule d'occasion.

Engagements de retraite

Les normes IFRS n'ont pas d'impact sur le calcul des engagements de retraite mais les écarts actuariels existant au 1^{er} janvier 2004 sont transférés aux provisions pour retraite et ne sont plus amortis (norme IAS 19). Les écarts actuariels correspondent aux évolutions des engagements de retraite qui résultent du changement des paramètres servant au calcul des engagements (taux d'actualisation, taux d'inflation, évolution prévue des salaires, tables de mortalité...).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement les équipements industriels et les outillages servant à la fabrication des voitures et organes. En normes IFRS, leur valeur ne comprend que le coût d'acquisition, à l'inverse des normes françaises qui intègrent également les coûts de mise en service et les frais financiers intercalaires.

Écarts d'acquisition (goodwill)

Ils représentent la différence entre le prix d'acquisition et la valeur des actifs à la date des prises de participation. Ils concernent principalement les acquisitions de Faurecia (Bertrand Faure et Sommer Allibert). Selon les normes IFRS, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis (le groupe les amortissait sur 20 ans en normes françaises). Cependant, comme en normes françaises, un test de perte de valeur est réalisé au moins une fois par an.

Globalement, cette transition aux nouvelles normes comptables aura un impact positif sur :

- la marge opérationnelle,
- le résultat net,
- la marge brute d'autofinancement.

Au contraire, les normes IFRS auront un impact légèrement négatif sur le chiffre d'affaires.

Pour en savoir plus

... sur l'analyse technique des impacts et les comptes de l'exercice 2004 établis en IFRS :

connectez-vous sur les espaces Actionnaire ou Analyste investisseur du site www.psa-peugeot-citroen.com/fr